Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Courcité - Tome I

Courcité, c^on^ de *Villaines-la-Juhel* (5 kil.) ; de l'arrond. de *Mayenne* (33 kil. E.) ; à 56 kil. de Laval.

Anciens noms

Parrochia de Courcité, 1097-1125 (Cart. d'Évron). — *Parrochia de Curia Civitatis,* 1273 (Arch. de la S., fds de Champagne). — *A. de Courcité, Prior de Corcité, Prior de Curia Civitatis,* XIIIe s. (Obit. de Beaulieu). — *Courcité,* 1312 (Bibl. nat., fds. fr. 8 736). — *Courcité,* 1434 (Arch. nat., KK. 324). — *Eccl. de Curia Civitatis,* XVe s. (Pouillé). — *Curia Civitatis, XVIe s.* (Insin. eccl.). — *Saint-Pierre de Courcité,* 1633 (Reg. par.). — *Courcité* (Carte cénom.).

Géographie physique

Géologie. — « Cette commune est divisée en deux parties par une ligne oblique, dirigée N.-O. S.-E., passant à un kil. environ à l'O. du bourg et séparant les schistes précambriens situés du côté oriental, du massif granitique de Champgeneteux, qui occupe la région occidentale. » D.-P. Œ.

Cinq ruisseaux, dont deux très ramifiés, découlant des collines de Trans et de Saint-Thomas-de-Courceriers et affluents du Merdereau, déterminent l'étendue territoriale de Courcité, qui approche à 500 m. des bourgs opposés d'Averton et de Saint-Thomas. L'inclinaison du S. (239, 247 m.) jusqu'au Merdereau, qui sert de limite N. (130 m.), est accentuée et régulière. Le canton S.-E., où se trouvait l'ancien prieuré de Montméart, aborde sur un point la rive gauche de la Vaudelle. — Le bourg est « beau, grand, sur le chemin de Sillé à Villaines », dit Davelu, 1780. Ce chemin, que Jaillot et Cassini indiquent, est devenu route départementale. Les habitants demandaient en 1789 un embranchement de la route de Sillé à Lassay, et exprimaient le vœu que les routes n'eussent pas plus de 30 pieds, fossés compris. De bonnes routes, toutes au moins d'intérêt commun, conduisent à Saint-Aubin-du-Désert (4 500 m. E.) ; Saint-Germain-de-Coulamer (8 kil. S.-E.) ; Saint-Thomas-de-Courceriers (4 500 m. S.) ; Trans (6 kil. S.-O.) ; Champgeneteux (9 kil. O.) ; Villaines-la-Juhel (5 kil. N.) ; Averton (4 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1841 par M. Bellanger, 3 068 hect. — « Terre à seigle, avoine et sarrasin, écrit-on en 1696 ; 40 métairies, 80 bordages, quelques landes ». Excellent terrain, au dire de Davelu.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 65, de 1604 à 1614 ; — 50, de 1778 à 1790 ; — 350 feux en 1696 ; — 1 542 hab. en 1726 ; — de 1400 à 1 500 communiants en 1780 ; — 1 853 hab. en 1803 ; — 1 792 hab. en 1821 ; — 1 822 h. en 1831 ; — 1 905 hab. en 1841 ; — 2 052 hab. en 1851 ; — 2 202 hab. en 1861 ; — 2 090 h. en 1871 ; — 2 020 hab. en 1881 ; — 2 052 hab. en 1891 ; — 1 778 h. en 1898 ; dont 497 agglomérés dans le bourg et les autres disséminés en 109 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 130 fermes en 1843. En dépendent : Montméart, 105 hab. ; — la Haute et Basse-Vannerie, 23 hab. ; — Groslay, 22 hab. ; — la Gaillarderie, 20 hab. ; — les Bouveries, 17 hab. ; — la Nivelaie, 26 hab. ; — la Gauchardière, 19 hab. ; — le Grand-Bresteau, 25 hab. ; — le Bois-Rond, 30 hab. ; — Vieil-Averton, 28 hab. ; — la Bourdonnaie, 15 hab. ; — la Grande et la Petite-Coutardière, 20 hab. ; — la

Chauvellière, 29 hab. ; — les Vallées-aux-Pilet, 19 hab. ; — la Melletière, 25 hab. ; — la Vannerie-Saint-Aubin, 27 hab. ; — la Picherie, 22 hab. ; — la Vesquerie, 17 hab. ; — la Patrie, 27 hab. ; — la Cosnuère, 29 hab. ; — la Haute et la Basse-Louvetière, 36 hab. ; — la Gorrettière, 24 hab. ; — le Petit-Clos, 18 hab. ; — la Loirie, 19 hab. ; — la Besnardière, 19 hab. ; — les Demeurées, 45 hab. ; — la Petite et la Grande-Dodinière, 18 hab.

Bureau de poste, depuis 1873, auquel a été uni, 1885, un *bureau télégraphique*. — Chef-lieu de *perception* pour : Courcité, Averton, Saint-Aubin-du-Désert, Saint-Germain-de-Coulamer, et Saint-Mars-du-Désert.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Pierre.

Administrations anciennes

Une brigade ambulante de gabelle était à Courcité, en 1705.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Passais, du doyenné de Javron, de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel de Sillé-le-Guillaume ; — du district d'Évron en 1790 et chef-lieu de canton pour : Courcité, Averton, Saint-Aubin-du-Désert, Saint-Germain-de-Coulamer et Saint-Mars-du-Désert ; — de la mission de Sillé en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Martin-de-Mayenne et du doyenné de Villaines. Vicariat, par ordonnance du 27 juillet 1818.

Église dédiée à saint Pierre, « grande, belle et ayant des orgues », 1780. On y signale les autels : de la Vierge, où était desservie la chapelle des Budors, 1462 ; de Notre-Dame de Pitié, de Saint-Pierre, de Saint-Sébastien et de Sainte-Barbe, 1532 ; de Saint-Roch et de Saint-Sébastien, 1626. A l'un de ces autels existait un riche retable en pierre, du temps de François Ier, ayant au centre une *Nativité* en haut-relief. Un des personnages, un berger portant un mouton, existe avec un morceau du pilastre qui encadrait la scène.

Les *confréries* des Trépassés, de Notre-Dame, de Saint-Sébastien et de Sainte-Barbe sont mentionnées en 1532. La lampe fut fondée d'une rente de 8 ℔ par Guillaume Lebreton, prêtre, en 1679. Un règlement de fabrique arrêté en 1757 entre Claude de Claire, curé, et le marquis de Béthomas, seigneur d'Averton et de Courcité, fut enregistré en parlement, imprimé en 8 pages in-4°, mentionné au commentaire de la Coutume du Maine d'Olivier de Saint-Vast (t. IV, p. 239), et invoqué depuis pour la solution de toutes les questions litigieuses et administratives.

Chapelles fondées : des Budors, *aliàs* de Rochefort, par les héritiers de Jean Budor et de Gilette Thalois, décrétée le 17 août 1462, à la présentation alternative de la famille et des seigneurs d'Averton ; charges, trois messes par semaine ; revenus, 300 ℔ en 1778 ; parmi les titulaires : Gaspard de *Champagne,* curé de Gesvres, 1675 ; Pierre-François de l'*Espinasse,* 1785 ; — des Mézerettes, une messe par semaine, dotée le 1er août 1532 par Guillaume des Mézerettes, prêtre ; patron, le seigneur de la Forêt ; chapelains : Ambroise des *Mézerettes,* 1532 ; Macé, fils de Jean des *Mézerettes* ; — de la Tardivière, desservie à l'autel Saint-Sébastien ; — de Vaujolye, fondée en 1608 par Marie Vallée ; — de la Planche, dotée le 16 septembre 1594 par Christophe Lenoir, prêtre. — Visites épiscopales en 1529, le 8 octobre 1744, et le 27 octobre 1779 où Mgr de Gonssans confirma 1 100 paroissiens et le lendemain, 969 étrangers.

Une nouvelle église en style ogival, où le granit est prodigué, s'achève en ce moment sur les plans de M. Tessier,

de Mayenne. — Des offrandes en grain sont apportées à l'église le jour de la Saint-Sébastien, et une quête « de poupée de chanvre » est faite par le sacristain, avant Pâques, pour l'autel de la Vierge.

Prieuré-cure à la présentation de l'abbé de Beaulieu ainsi que la chapelle de Montméart (V. ce nom). Le titulaire devait une rente de 10 ℔ à l'évêché. La Claye, qui faisait partie de l'important temporel de la cure, fut vendue nat^{t}, le 23 décembre 1791, pour 8 000 ℔.

Prieurs-curés : Jacques du *Cleray,* aussi prieur de Saint-Aubin-du-Coudray, † le 21 mars, légue à l'abbaye de Beaulieu, pour y fonder son anniversaire, une rente de 50 sols tournois, du temps de l'abbé de Geoffroy, 1285-1302. — *Jean.* — Jean *Le Crosnier.* — *Bénevent.* — Guillaume de *Saint-Georges* (cités, sans date, dans l'obituaire de Beaulieu). — René *Desbois,* † 1560. — Noble Jean Dubois, chanoine de Beaulieu, en compétition avec : Marin Cavelier, chanoine de Sainte-Geneviève de Paris, Guillaume Lardu, Arthur Vergé, religieux de Toussaint d'Angers, Antoine Symony, chanoine de Carcassonne, Nicolas Langelier, docteur et professeur de droit canon à la faculté de Paris, et François de Saint-André, lesquels se désistèrent en faveur du suivant, 1565. La paroisse était alors desservie par deux vicaires. — François du *Parc,* protonotaire apostolique, chanoine et doyen de l'église du Mans, mai 1565, résigne au château du Crenais, diocèse d'Avranches, le 12 octobre 1580, et meurt quelques jours après. Le certificat de catholicité des gentilshommes en 1577 est signé par H. Chauvière, vicaire. — Thomas *Chappelain,* chanoine de Beaulieu, bachelier en droit canon, pourvu, le 23 janvier 1581, au refus du prieur Alexandre Le Pelletier ; maintenu contre Jean Jolys, résignataire du précédent, Étienne de Launay et Jean Jacob, † 1582. Après lui, la cure reste en litige pendant près de vingt ans. — Mathurin de *Longuejoue,* licencié, pourvu le 19 septembre 1582, céda ses droits à Louis du Tillet, conseiller au parlement de Paris, mai 1583. — Mathurin *Moreau,* 18 juin 1583, résigne à Jean Besane, chanoine de Beaulieu, novembre 1586. — Denis de *Saint-Germain,* religieux de Saint-Victor, près Paris, pourvu le 6 novembre 1591 et le 8 juillet 1592. — Pierre *Paigneau,* chanoine de Beaulieu, 18 janvier 1593. — Jean *Richard* résigne à Angers, le 12 février 1593. — Charles *Faye,* conseiller au parlement de Paris, résignataire du précédent, février 1594, se démet, 1599. — Jacques *Fouyn,* l'aîné, chanoine de Saint-Martin de Tours, prieur de Saint-Maurice de Chalonne, juin 1599, résigne, 1601. — Jacques *Fouyn* le jeune, prieur de Saint-Martin de Beaupréau, avril 1601. — René *Amellon,* prieur de la Ramée, 1609. — Jacques *Fouyn,* aumônier de la reine, 1610. — Guy *Barreau,* chanoine de Beaulieu, 16 novembre 1613, démissionne, 1620. — René *Minzière,* neveu du précédent, 18 décembre 1620, maintenu contre Louis Jarrossay, † 1624. — Pierre *Lambert,* bachelier en droit canon, 11 avril 1624, résigne au mois de mai. — Nicolas *Lebreton,* chanoine de Beaulieu, 3 mai 1624, se démet, 1659, inhumé dans l'église, le 2 janvier 1660. — Nicolas *Le Maire,* bachelier en droit canon, chanoine de Notre-Dame de Vaast, né à Courcité, 1635, de Julien L. et d'Ambroise Lebreton, septembre 1659, doyen rural de Javron, 1660 ; conduit ses paroissiens et ceux du voisinage au pélerinage de Notre-Dame de Pitié, à la cathédrale du Mans, le lundi 24 septembre 1663, et obtient du Chapitre, toutes réserves faites sur ce précédent, de chanter la messe à l'autel de Notre-Dame avec orgue et musique ; démissionnaire, 1718, inhumé le 9 mai 1719 dans l'église, où on voit son portrait dans le tableau de la Nativité qu'il donna avant de mourir. — Pierre de *Harden,* du diocèse de Rouen, 24 juin 1718, mis en demeure, 1720, de remplir l'engagement qu'il avait pris de se faire chanoine régulier, demande à être maintenu, avec promesse de réparer l'église et le presbytère ; inhumé dans l'église, le 29 mai 1735, à l'âge de soixante-cinq ans. — Jean-Pierre *Tarade,* curé de Chauffour, 1er juin 1735, enterré dans l'église le 23 avril 1754. — Claude de *Claire,* prieur-curé d'Auvers-sous-Montfaucon, 24 avril 1754, « charitable, honnête, aimant le bien, est très aimé dans sa paroisse, a soin de son église qui est bien tenue, est trop facile et n'a pas assez d'ordre dans ses affaires » (notes de l'évêché). Grevé d'infirmités, il résigna le 4 juillet 1788, et fut inhumé, le 28 avril 1789, âgé de quatre-vingt-quatre ans. — Charles-Fabien *Bidault,* vicaire et résignataire du précédent, né à la Coulonge (Orne), 1753, installé le 4 décembre 1788, fut maintenu contre Jean Bommier, chanoine régulier, curé de la Madeleine du Mans, à charge de lui faire une pension de 300 ℔. Il prêta, le 20 février 1791, le serment

schismatique avec préambule, puis celui de liberté-égalité, l'année suivante, et abdiqua ses fonctions, le 27 prairial an II (15 juin 1794). Il s'était rétracté en 1797, et autorisa, pendant son absence, le curé d'Averton à administrer sa paroisse. M. Bidault recommença, le 25 mai 1800, à tenir les registres paroissiaux et fit au cours de ce mois et du mois suivant une centaine de baptêmes d'enfants dont quelques-uns étaient nés depuis plusieurs années. Au Concordat, il fut maintenu dans sa cure, où il mourut, 1807. Joseph-René-Hilaire Le Pescheux, premier vicaire, prêta tous les serments qu'on lui demanda, fut nommé le 25 juillet 1791, intrus de Saint-Thomas-de-Courceriers, apostasia le 22 mars 1794 et se refugia à Saint-Aubin-du-Désert, dont il devint en 1803, le peu édifiant curé. — François-Guillaume Bidault, second vicaire, ne se laissa pas entraîner par l'exemple de son oncle ; il refusa le serment et dut quitter la paroisse à la fin de 1791, malgré les réclamations des habitants. — Parmi les prêtres catholiques qui desservirent Courcité pendant la Révolution : J. ou T. Féron, 1796, et dans la suite René Liger, de Mayenne, et N. Barré. — La secte de la Petite-Église, dont les adhérents étaient soutenus par les visites et les prédications d'Étienne Mérille, était nombreuse en 1814 et ne s'est éteinte qu'en 1890. — Élie-Philippe de *Gimel,* prêtre insermenté du diocèse de Cahors, 1807, 1808. — Jacques *Bion,* 1808, † 1812. — André *Lesage,* 1812-1832. — *Roulland,* 1832-1835. — Victor *Leblanc,* 1835-1856. — Jean-Baptiste *Ribemont,* 1856, † 1875. — Henri-Auguste *Ribemont,* 1875-1881. — Pierre *Bastard,* 1881-1896. — *Guibé,* 1896.

Le *presbytère,* contigu à l'église, beau, très bien disposé, dit Davelu, et conservé en assez mauvais état pendant la Révolution, vient d'être reconstruit sur les plans de M. Tessier, architecte à Mayenne.

Le *petit cimetière,* où l'on enterrait ordinairement avant la Révolution, était autour de l'église et a été désaffecté. Le grand cimetière était à 200 toises de l'église, au couchant. Depuis cinquante ans, cimetière unique sur la route de Sillé.

Écoles

Écoles. — Mention des « enfants clercs de Courcité » en 1588 ; — Gervais Dassé, prêtre, maître d'école en 1592. Collège indiqué sur la carte de Jaillot, 1706. Le règlement de fabrique (1757) porte que le prêtre chargé de dire les secondes messes du dimanche, des fêtes et du vendredi « continuera pour le bien et utilité des habitants, de tenir les écoles et d'instruire les garçons ». — « Le principal de l'école de Courcité est fondé », lit-on sur les registres de l'évêché (1778), qui ajoutent que le maître d'école Guillaume Lemarié, est un « prêtre pieux, modeste et de bonne volonté ». — Cauvin affirme qu'une école fondée en avril 1711 pour les filles, fut remplacée par un établissement des sœurs de la Chapelle-au-Riboul. Cette substitution eut lieu avant 1739, date de la mort d'une titulaire, Marie Bessirard, âgée de vingt-huit ans. Cette école a été réouverte dès 1805 ; elle est toujours communale. — École laïque pour les garçons.

Établissements de charité

Bureau de *charité* ayant en 1896 un revenu de 346 fr.

Féodalité

Féodalité. — La châtellenie, vassale de Mayenne, augmenta d'importance en devenant par acquisitions successives le siège de la juridiction du Vieil-Averton (avant 1598), et du Bourg-d'Averton (entre 1605 et 1619). La maison seigneuriale, dite de la *Corne,* qui servait d'auditoire, était située au bourg de Courcité, où un nombreux personnel de juges, avocats, greffiers, notaires, sergents, huissiers, donnaient à la population, telle qu'on la voit figurer dans les actes de la vie civile, une physionomie à part. Dans le dernier état, la justice seigneuriale s'étendait sur Averton, Courcité, Saint-Aubin, Saint-Mars, Saint-Germain-de-Coulamer, et en

partie sur Villaines, Saint-Thomas-de-Courceriers, la Chapelle-au-Riboul, Champgeneteux, Loupfougères, etc. Le châtelain appelé à déclarer devant l'intendant en vertu de quels titres il percevait un « péage par terre », déclara en 1770 que ce droit ne se levait plus depuis trente ans. En 1743, la châtellenie de Courcité fut un des membres du comté d'Averton, érigé alors. Du seigneur de Gesvres, acquéreur je ne sais sur qui, et auquel le duc de Mayenne fait remise en 1595 des lots et ventes, Courcité passe à Emmanuel Faudoas d'Averton par suite de son mariage, contracté le 27 juillet 1633, avec Louise-Henriette Potier de Gesvres, fille de René P. de G. et de Marguerite de Luxembourg, et a dans la suite le même sort que la terre d'Averton (V. l'art. *Vieil-Averton*).

Notes historiques

Notes historiques. — Localités de nom ancien : Fléchigné, Montméart, Guinehard, Dompierre, Groslay, Vieil-Averton, la Gravelle, Campail, Montaglan, Saint-Martin. — Hildebert confirme à l'abbaye d'Évron quelques dîmes dans la paroisse, v. 1 100. — L'église est attribuée, dès le milieu du XIIe s., aux chanoines réguliers de Beaulieu. — Les Anglais exigent des paroissiens de C. des taxes d'appatis. — M. de Jarzé (R. du Plessis) était à C. en son logis, avec sa compagnie en 1568. Les habitants de Villaines lui envoient des présents, douze chapons, douze moutons, six pièces de gibier. — Le capitaine Hallot y est à son tour en 1590. — Les bandes anglaises après avoir commis des désordres inouïs, délogent le 24 février 1593. — Les registres et objets précieux de l'église sont cachés du 14 mai au 24 novembre 1636, « à cause des gens de guerre ». — 1789, cahier de doléances signé de vingt-cinq habitants parmi lesquels Pattier-Duponceau, receveur du domaine de Monsieur, Bernardin Corbel, greffier de la municipalité, etc. On y demande l'établissement d'un trésorier rétribué, qui verse tous les trois mois les impôts perçus dans le trésor royal. — Cent cinquante à deux cents Chouans occupent le bourg le 17 pluviôse an III et mettent le feu chez Jean Lemaire. — Les Chouans qui s'étaient portés sur Courcité le lendemain de la prise de Bais, c'est-à-dire le 20 septembre 1799, sont attaqués d'abord par les cantonnements de Pré-en-Pail et du Ribay et délogés enfin par les trois bataillons de la 24e demi-brigade d'infanterie, qui se trouvait de passage. — 28 janvier 1871, un officier prussien, M. de Decoilz, qui faisait partie d'une reconnaissance, fut tué par des francs-tireurs. Le lendemain il y eut rencontre de deux corps d'éclaireurs français et allemands. Ceux-ci ne firent que passer.

Maires

Maires : *Pattier-Duponceau,* 1791. — Nicolas *Bourillon,* an IV. — Jean *Drouin,* président de la municipalité cantonale, 1798 : Julien *Thomas,* adjoint, 1798. — *Pattier-Duponceau,* 1800, 1806. — *Drouin,* 1821, 1830. — *Boudier,* 1835, 1840. — *Gaignard,* 1850. — *Girard,* 1855, 1863. — *Bodereau,* 1863.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1603. — Arch. de la M., L. 215. — *Mémorial de la Mayenne,* t. IV, p. 392. — *Hist. de Mayenne,* p. 122. — Arch. d'Indre-et-L., C. 248. — Arch. de la S., B. 616. — *Lib. fundat.,* t. II, f. 6 ; t. V, f. 122. — Arch. de la fab. de Villaines-la-Juhel. — Arch. du chap. de la Cath. du Mans, B. 12.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Forêt, Montméart, Vieil-Averton,* etc.